

## BILAN DE FONCTIONNEMENT 2020 DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT SAINT-HILLIERS / PIVOT

**DIRECTION DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE  
L'AGRICULTURE - S.A.T.E.S.E.**

### Caractéristiques administratives

Code Sandre : 037741401000 Ingénieur SATESE : Pierre LAINE  
 Mise en service : 01/01/1980 Technicien SATESE : Mathieu KOTTELAT  
 Dernière réhabilitation : Mode d'exploitation : AFFERMAGE  
 Maître d'ouvrage : SAINT HILLIERS  
 Exploitant : VEOLIA EAU - UNITE OPERATIONNELLE DE PROVINS - LA FERTE-GAUCHER  
 Constructeur :  
 Police de l'eau : DDT (Direction Départementale des Territoires)  
 Arrêté préfectoral eaux : Arrêté du 21 juillet 2015  
 Arrêté préfectoral boues :

### **Réseau hydrographique récepteur ou infiltration**

Masse d'eau : Ru du Durteint(R40-F2310600)  
 Ru (ou autre) : Villars  
 Rivière 1 :  
 Rivière 2 : Voulzie  
 Fleuve : SEINE

### Caractéristiques techniques

Capacité pollution : 50 E.H Débit de référence : 10 m<sup>3</sup>/j  
 : 3 kgDBO<sub>5</sub>/j Longueur des réseaux : 3,055 km  
 Capacité hydraulique TS : 10 m<sup>3</sup>/j (sec) Séparatif eaux usées : 100%  
 Capacité hydraulique TP : 10 m<sup>3</sup>/j (pluie) Unitaire : 0%

File eau : DÉCANTATION PRIMAIRE + LAGUNE

File boues : DIGESTEUR

Destination des boues : INCONNUE (100%)

### Autosurveillance

Nombre de bilans 24h réalisés : 0

Scénario SANDRE réseaux : Sans objet Scénario SANDRE STEP : Sans objet

### Commentaires

#### **Station d'épuration**

Le traitement consiste en une simple décantation (via 2 décanteurs primaires), suivie d'une lagune de décantation dont le rejet s'effectue dans un fossé.

La qualité des eaux en sortie du système lors de la visite du SATESE ne respecte pas les normes de rejet en vigueur. Les rendements épuratoires ne sont pas atteints et les valeurs rédhitoires sont dépassées pour chacun des trois paramètres (MES, DBO5 et DCO).

Le curage des décanteurs primaires est habituellement réalisé une fois par an par la SNAVEB. L'exploitant doit adapter la fréquence de curage en fonction de la hauteur de boues dans l'ouvrage, afin d'assurer un fonctionnement satisfaisant du dispositif. La fréquence et le nombre de curage pour l'année 2020 sont inconnus.

Il semble nécessaire de curer la lagune. Un sondage de celle-ci pourrait être réalisé, afin de décider de son curage ou non. Des analyses spécifiques devront alors être réalisées sur les boues avant curage (éléments traces métalliques, micropolluants organiques entre autres), afin de déterminer les filières d'élimination possibles au regard de la réglementation. Il sera nécessaire de prendre en compte l'interdiction d'épandage des boues non hygiénisées. Le SATESE peut appuyer la commune dans cette démarche sur demande spécifique.

La production de boues issue du/des curage(s) du décanteur n'a pas été communiqué pour cette année. Par ailleurs, les années passées les boues étaient valorisées en agriculture par épandage. L'arrêté préfectoral du 30/04/2020 qui interdit l'épandage de boues d'épuration non hygiénisées n'étant pas abrogé, la destination des boues a donc dû être modifiée cette année.

L'arrêté du 21 juillet 2015 n'impose plus de bilan d'autosurveillance pour les dispositifs d'une capacité épuratoire inférieure ou égale à 200 E.H. La station d'épuration est en surcharge polluante au vu du nombre de raccordables ce qui accentue le caractère médiocre de l'épuration réalisée.

#### **Travaux et études**

Suite au Schéma Directeur d'Assainissement de 2003, les élus envisageaient la mise à niveau des deux dispositifs de traitement (Pivot et Villars). Pour le moment, la commune n'a pas souhaité donner suite à ce projet. Néanmoins, ces dispositifs sont obsolètes et doivent être reconstruits.

### Caractéristiques de fonctionnement

Communes raccordées :	SAINT-HILLIERS - Pivot													
Nombre de raccordables :	311	habitants	233	E.H.	Débits traités sur l'année	bassin d'orage :	Non	régulation de débit :	Non					
Consommation eau assainie :	29	m <sup>3</sup> /j	réf. :	2019	mini temps sec :	m <sup>3</sup> /j	moyen :	m <sup>3</sup> /j						
Coefficients de charges	Origine mesure :	Estimation	Charge DBO5 :	233 E.H.	maxi temps sec :	m <sup>3</sup> /j	maxi temps de pluie :	m <sup>3</sup> /j						
pollution DBO5 :	466%	date :	12/2020	hydraulique :	%	Production annuelle de boues :	tMS							
Consommation énergétique :	kwh/j		kWh/kg DBO5/j		Traitement P :		Non							

### Synthèse annuelle des données collectées par le SATESE

Type de mesure	Point de mesure	Date	Débit en m <sup>3</sup> /j	MES	DBO <sub>5</sub> ef	DCO ef	MO	DBO <sub>5</sub> eb	DCO eb	NK (N)	NH <sub>4</sub> <sup>+</sup> (N)	NO <sub>3</sub> <sup>-</sup> + NO <sub>2</sub> <sup>-</sup> (N)	NGL (N)	Ptot
Visite SATESE (résultats en mg/l)	A7+A3	16/01/2020		528	420	1150	398	420	1150	44			44	15
	A2+A5+A4	16/01/2020		102	160	367	198	190	414	83	70	0,62	83,6	9,3
Flux amont retenus en kg/j				21			13	14	35	3,5				0,4
Flux amont retenus en E.H.				233				233	233	233				233
Rejet moyen annuel (avec by-pass) en mg/l				102	160	367	198	190	414	83	70	0,6	83,6	9,3
Rendements moyens annuels (avec by-pass)				80,7	61,9	68,1	50,3	54,8	64	0			0	38
Normes de rejet journalières en mg/l								35	200					
Normes de rejet annuelles en mg/l								35	200					
Normes de rejet annuelles en rendement					50			60	60					

### Graphiques d'exploitation

